

Des abeilles en manque de fleurs

Apiculture. L'état sanitaire des ruches s'améliore depuis l'interdiction du Gaucho et du Régents sur certaines cultures. Mais les étés et les automnes secs réduisent l'efficacité des ouvrières pour produire du miel.

Les apiculteurs français ont produit environ 20 000 tonnes de miel en 2006 et notre pays en a importé autant pour satisfaire la demande des consommateurs. Le monde des abeilles revient de loin en France. Les ruches ont connu un taux de mortalité anormalement élevé durant une dizaine d'années. Au terme d'une longue bataille à la fois juridique et environnementale, des produits d'enrobage des graines de maïs et de tournesol ont été mis en cause et finalement interdits en France : le Gaucho et le Régents. Pour le tournesol, le retrait a eu lieu en 1999 alors qu'il a fallu attendre 2004 pour le maïs. C'est seulement depuis cette date que les abeilles sont beaucoup moins touchées par la mortalité, même si certaines études contestent la responsabilité de ces produits dans l'hécatombe des années passées.

Selon Bernard Fau, avocat de l'Union nationale de l'apiculture française (Unaf), c'est le juge administratif qu'est le Conseil d'Etat qui a permis de mettre le dossier sur de bons rails avec le souci de le régler au plus vite, alors que les tribunaux semblaient désarmés dans ce conflit qui opposait les apiculteurs aux firmes pro-

ductrices de molécules. « *Il n'y a pas de culture de la protection de l'environnement dans les instances françaises. A partir de là, des juges d'instruction ont considéré que le dossier relatif à la protection des abeilles contre les effets du Régents et du Gaucho n'était pas à la hauteur de la noblesse de leur mission* », a observé Bernard Fau lors d'une récente conférence de presse de l'Unaf à Paris.

UNE CHUTE DE LA PRODUCTION JUSQU'À L'ÎLE D'OUessant

Selon Henri Clément, président de l'Unaf, l'amélioration de l'état sanitaire des abeilles ne s'est pas traduit par une relance de la production de miel à hauteur des attentes de la profession et encore moins des besoins des consommateurs. Les années de forte mortalité ont découragé de nombreux apiculteurs professionnels qui sont désormais moins de 70 000, soit une perte de 15 000 par rapport à 1994. Par ailleurs, plusieurs années de sécheresse sont venues compliquer le travail des abeilles. Cela s'est traduit par une réduction des volumes de miel produits. Même la pro-

duction de l'île d'Ouessant a diminué, le manque de pluie chez les insulaires de la Mer d'Iroise n'ayant permis qu'une floraison médiocre de la bruyère !

Tout en restant vigilant sur l'environnement des abeilles, le président de l'Unaf souhaite aujourd'hui une relance de la production de miel en France. Reconquérir le marché intérieur suppose de doubler la production et pourrait se traduire par 2 000 installations. Henri Clément se prononce également pour le « rétablissement de la déclaration obligatoire annuelle des ruches », supprimée par un arrêté du 20 juin 2006 au nom de la simplification. « *Cette décision rend la profession aveugle sur sa propre évolution dans le temps et dans l'espace. Il s'agit d'une privation inacceptable d'une source d'informations primordiales pour établir la statistique et le suivi sanitaire du cheptel français. Une connaissance effective du cheptel national est un instrument essentiel de la reconquête des marchés du miel* », estime le président de l'Unaf.

LES VILLES PLUS ACCUEILLANTES

POUR LES ABEILLES ?

Henri Clément met également en garde contre l'idée de jachères apicoles. Dans certains cas, il s'agit d'accords pouvant intéresser les chasseurs, les apiculteurs et les agriculteurs, ces derniers laissant quelques parcelles cultivées sans récolte et bien entendu sans utilisation de produits phytosanitaires. Sauf que les fabricants de produits de traitement promeuvent et sponsorisent ces quelques hectares indemnes de produits chimiques pour mieux avancer leurs pions en faveur de nouveaux traitements sur les grandes cultures. Une alouette de jachère apicole pour un cheval de traitement de... cheval sur le maïs ou le tournesol. Mais les abeilles ne s'arrêtent pas aux jachères.

Notons enfin que de plus en plus de communes urbaines et de conseils généraux installent des ruches en ville en partenariat avec l'Unaf et s'engagent en parallèle à un traitement plus écologique des espaces verts et des massifs de fleurs. Du coup, l'abeille sentinelle semble mieux se porter dans certaines villes que dans les campagnes alentours. ■

Gérard Le Puill

ZOOM

VESPA VELUTINA, UN FRELON GOURMAND VENU D'ASIE

Ses premières apparitions ont été constatées en Dordogne au printemps 2005. Ce nouveau mangeur d'abeilles est arrivé d'Asie en France, probablement sous forme d'œufs ou de larves dans du bois importé du continent asiatique. Son nom latin est *Vespa velutina*. On l'identifie grâce à son thorax entièrement brun-noir, velouté avec des segments abdominaux bruns, bordés d'une fine bande jaune orangé. Seul le quatrième segment de l'abdomen est presque entièrement orangé. Les ailes sont longues et effilées.

Ce frelon asiatique est très différent de celui de nos contrées connu sous le nom latin de *Vespa crabro*. Depuis près de deux ans il prolifère rapidement puisqu'on le rencontre désormais en Dordogne, Lot-et-Garonne, Gironde, Gers, Landes, Pyrénées-Atlan-

tiques, Tarn-et-Garonne, Haute-Garonne, Corrèze, Charente, Charente-Maritime, Vendée et probablement en Haute-Vienne.

Vespa velutina a la double particularité d'être gourmand et prolifique. Les colonies se développent très vite en multipliant les nids visibles dans les arbres à la faveur des départs de reines en juillet-août. Outre les abeilles qu'il cueille en plein vol, surtout au moment où elle vont se poser devant la ruche, le frelon asiatique s'attaque aussi aux guêpes, mouches vertes et aux frelons communs de nos régions. Des apiculteurs ont également observé qu'il entrait dans les ruches pour se nourrir de larves et de pollen. Son alimentation principale étant l'abeille, on peut craindre une très forte prédation de sa part dans la mesure où les nids et les zones de colonisation se multiplient rapidement.

G.L.P.

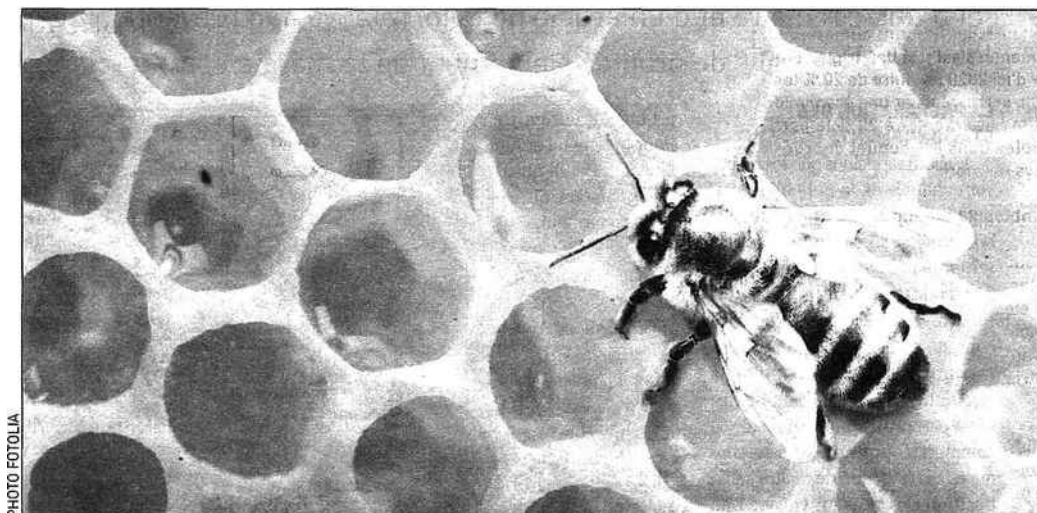


PHOTO FOTOLIA

70 000 apiculteurs ont le statut de professionnels en France, soit 15 000 de moins qu'en 1994. Ils ont produit 20 000 tonnes de miel l'année dernière.

En bref

ETUDE Pour l'Afssa, les abeilles ne souffrent pas que des pesticides

Dans une étude confidentielle révélée par le *Figaro* en janvier, l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) attribue la surmortalité des abeilles à plusieurs causes. L'Afssa n'a relevé que des « *teneurs basses* » de produits phytosanitaires agricoles (comme l'imidaclopride, matière active du Gaucho) dans le miel, la cire et le pollen. Les chercheurs ont pointé des « *pratiques apicoles inadaptées* » comme l'utilisation de produits non homologués. Autre raison de la baisse de production apicole : l'uniformisation des paysages agricoles qui provoque un recul de la biodiversité et des « *anomalies* » d'alimentation des abeilles. Certains apiculteurs ont accusé le responsable de cette étude de complicité avec les industriels.

MORTALITE DES ABEILLES 40 députés demandent une commission d'enquête

Le 20 février, Jacques Remiller, député maire (UMP) de Vienne, a demandé la création d'une commission d'enquête parlementaire sur la mortalité des abeilles. Il s'agit de « *faire la lumière sur ce dossier alors que les produits Gaucho et Régents sont suspendus depuis deux années et que la situation des ruchers ne s'est pas améliorée* ». Une quarantaine de parlementaires ont appuyé son initiative et espèrent des premiers résultats d'ici 6 à 9 mois. Jacques Remiller est par ailleurs président du groupe d'études parlementaire sur l'industrie chimique.